



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

refuges de montagne

Question écrite n° 73633

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur les problèmes que rencontrent les gestionnaires des refuges gardés, et plus précisément sur les propositions faites dans le rapport sur les refuges de montagne en France en vue d'établir un dispositif réglementaire et contractuel adapté. Ces préconisations concernent la définition du refuge et la réglementation à mettre en oeuvre dans ce domaine, l'établissement d'un cahier des charges qui devrait permettre de définir les missions de service public de ces refuges et la formation des gardiens qui doit leur permettre d'aboutir à la reconnaissance des acquis professionnels. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître selon quelles modalités et dans quels délais il envisage de mettre en oeuvre les propositions figurant dans ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73633

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1223